

## **Proposition n° 10: Inscription de nouvelles certifications au concours « Un des meilleurs apprentis de France ».**

*Pilote du dossier : Charlène LOURD*

**Contexte :** Depuis 1985, le concours « Un des meilleurs apprentis de France » (MAF), pensé et organisé par la société nationale Meilleur ouvrier de France (MOF) offre la possibilité chaque année à des apprentis de tous horizons professionnels de montrer leur savoir-faire, promouvant ainsi le travail manuel.

Michel Bellanger, vice-président de la société Meilleur ouvrier de France et président du concours MAF, a saisi le Conseil de l'emploi et de la formation (CEF) en octobre 2020 pour proposer d'étendre le catalogue des certifications admissibles au concours MAF à de nouveaux métiers de la filière équine. Cette dernière est actuellement représentée par les métiers de maréchal-ferrant et de sellier harnacheur.

Après concertation, les membres du CEF ont saisi cette opportunité de valorisation des métiers du cheval par la volonté d'inscrire au catalogue MAF ceux de lad driver, cavalier d'entraînement, palefrenier soigneur et d'enseignant d'équitation.

### **Inscription des métiers au catalogue du concours MAF**

Le 11 mars 2021, le conseil d'administration de la société organisatrice MOF a confirmé l'inscription de ces métiers à son catalogue.

Ainsi, dès la rentrée 2021 pourront s'inscrire à ce prestigieux concours tout apprenant âgé de moins de 21 ans en formation initiale (scolaire, alternance, apprentissage) préparant un CAPa Lad cavalier d'entraînement, CAPa Palefrenier soigneur, un Bac professionnel conduite et gestion d'une entreprise hippique (CGEH), un Bac professionnel conduite et gestion d'une entreprise agricole (CGEA) ou un BPJEPS.

### **Organisation et mise en place des concours**

Un groupe de travail a été mis en place en janvier 2021 et enrichi en mars pour permettre la mise en œuvre des concours. Si les métiers de palefrenier soigneur, lad driver et cavalier d'entraînement ont été validés d'emblée par la société organisatrice Meilleur ouvrier de France, le métier d'enseignant d'équitation ne l'a pas été immédiatement. Elle a souhaité étudier la question et a demandé un argumentaire à l'IFCE. Ceci explique que le ministère chargé des Sports et la FFE n'ont pas été associés dès les premiers instants sur l'organisation pratique du concours.

Une réunion d'information entre le groupe de travail et Michel Bellanger a eu lieu le mercredi 10 février. Les objectifs de cette réunion ont été de lancer officiellement le projet, de faire se rencontrer les membres du groupe, de recueillir des informations pour la mise en œuvre auprès de Michel Bellanger.

*Un compte rendu complet est disponible auprès de Charlène Lourd ([charlene.lourd@ifce.fr](mailto:charlene.lourd@ifce.fr))*

Le groupe est maintenant composé de :

- **Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA)** représenté par Nadège Séné – chargée de mission au bureau des diplômés de l'enseignement technique et Joël Rigal – Inspecteur de l'enseignement agricole.
- **Ministère chargé des Sport** – représentant en cours de détermination.
- **Fédération française d'équitation (FFE)** représenté par Olivier Simon – adjoint de la directrice technique nationale.
- **Conseil National de l'enseignement agricole privé (CNEAP)** représenté par Céline Reix – chargée de développement,
- **Réseau des Maisons familiales et rurales (MFR)** représenté par Erick Chermette.
- **Union nationale rurale d'éducation et promotion (UNREP)** représenté par Nicolas Boivin – Directeur adjoint.
- **Établissements publics agricoles** représentés par Roland Delon – Directeur du centre d'enseignement zootechnique (CEZ) de Rambouillet et représentant des établissements publics au sein du CEF.
- **Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)** représenté par Jérôme Lachaux.
- **Association formation et actions sociale des écuries de courses (AFASEC)** représenté par Didier Budka – Directeur général.
- **Syndicat des entraîneurs, drivers et jockeys de trot (SEDJ)** représenté par Stéphane Meunier – Entraîneur et président du syndicat.
- **Association des entraîneurs de galop (ADEG)** représenté par François-Xavier De Chevigny – Entraîneur et président de l'association.
- **Réseau des délégués territoriaux de l'IFCE** représenté par Anne Carriou – DT Ouest.
- **Équi-ressources** représenté par Tiphaine Drouot – Responsable du service et Elise David – Conseillère emploi formation courses.
- Avec la coordination de Charlène Lourd – animatrice du CEF.

Le groupe travaille autour de trois principales missions que sont la nomination des référents métiers, la communication et l'organisation pratique et logistique.

Le groupe est soutenu pour cette première année de mise en œuvre par la société MOF notamment dans l'élaboration des sujets d'examen.

### **Convention MOF - IFCE**

À l'issue de la mise en œuvre des concours une convention sera signée entre la société Meilleur ouvrier de France, présidée par Monsieur Jean-François Girardin et l'Institut français du cheval et de l'équitation dirigé par Monsieur Jean-Roch Gaillet.

%%%%%%%%